



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E27072

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2026

ÉDITÉ LE

24/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/08/1996

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 27/01/2026

7 622

Raison sociale : M.L.C. CHAUFFAGES

62 RUE THOMAS

67210 VALFF

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC STRASBOURG 96 B 156

Téléphone : 03 88 08 73 41

Fax : 03 88 08 71 19

Portable : 06 45 11 11 09

Siret : 409 034 279 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4027223

Site Internet : <http://www.mlc-chauffages.com>

E-mail : info@mlc-chauffages.com

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 100131663042

Responsabilité légale :
MARTZ LUCAS GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 100131663042

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/07/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/09/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/09/2022
o Ventilation mécanique	05/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.